

# CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la **DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE**

*Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.*

## CAPEWELL

### Parachutes de sauvetage ou de secours

Contrôle des aiguilles de poignées de déclenchement d'ouverture (ATA 25)

#### 1. MATERIELS CONCERNES :

Sac-harnais pour voile de sauvetage ou de secours fabriqués en France ou d'origine étrangère en exploitation en France et équipés de poignées produites avec des aiguilles CAPEWELL fabriquées entre le 28 novembre 2001 et le 15 juillet 2003.

Les Sac-harnais pour voile de sauvetage ou de secours concernés par cette Consigne de Navigabilité (CN) sont définis de la manière suivante :

- sac-harnais explicitement déclarés concernés par un Bulletin de Service (BS) du fabricant, ou
- sac-harnais non explicitement déclarés non affectés par un BS du fabricant, ou
- sac-harnais équipés d'un ensemble poignée/câble/aiguille d'origine inconnue, ou
- sac-harnais ayant eu l'ensemble poignée/câble/aiguille remplacé par un équipement comportant des aiguilles CAPEWELL fabriquées entre le 28 novembre 2001 et le 15 juillet 2003.

#### 2. RAISONS :

Des ruptures d'aiguille de secours ont été rapportées par le fabricant CAPEWELL. Non détectées, ces ruptures peuvent conduire à une non ouverture, ou à une ouverture intempestive des voilures de sauvetage ou de secours.

Les aiguilles concernées proviennent d'un lot de fabrication produit entre le 28/11/2001 et le 15/07/2003.

#### 3. ACTIONS ET DELAIS D'APPLICATION :

Afin de s'assurer de l'intégrité et de la fiabilité de l'ouverture volontaire ou d'éviter l'ouverture intempestive de la voile, avant la prochaine utilisation à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente CN, sauf si les actions requises ont déjà été effectuées :

Faire effectuer par un plieur ou réparateur qualifié le Test 1 ("Ripcord Pin Field Test") ou le Test 2 ("Ripcord Pin Test for Repack") décrits dans le Bulletin Service CW03-01 du fabricant CAPEWELL sur tous les sac harnais.

Informez la DGAC de tous les cas de rupture, de déformation ou de dégradation d'aiguille constatée au cours d'un de ces tests.

Contact DGAC : SFACT/N.ME (à l'attention de M. Jacques Houget)  
DGAC, 50, rue Henry Farman, 75720 Paris Cedex 15  
Jacques.Houget@aviation-civile.gouv.fr

Le Bulletin Service CAPEWELL CW03-01 est disponible sur le site du constructeur CAPEWELL à la rubrique "Mandatory test required for ripcord pins" : <http://www.capewell.com>

---

REF. : Bulletin Service CW03-01.

---

La présente CN a fait l'objet d'une diffusion urgente le 06 août 2003.

---

**DATE D'ENTREE EN VIGUEUR :**

**Dès réception de la CN Urgente émise le 06 AOUT 2003**